

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27/02/2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 01 Autorisation de signature d'une convention de financement avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain pour l'étude d'autoconsommation collective sur le patrimoine communal	Approuvée
Délibération n°02 Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune	Approuvée
Délibération n°03 Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe eau et assainissement de la commune	Approuvée
Délibération n°04 Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget annexe commerces et services de la commune	Approuvée
Délibération n°05 Affectation du résultat 2024 du budget de la commune au budget 2025	Approuvée
Délibération n°06 Affectation du résultat 2024 du budget annexe eau et assainissement au budget 2025	Approuvée
Délibération n°07 Affectation du résultat 2024 du budget annexe commerces et services au budget 2025	Approuvée
Délibération n°08 autorisant le maire à engager les travaux de remplacement de deux collecteurs d'assainissement collectif	Approuvée
Délibération n°09 autorisant le maire à signer le contrat ANC (Assainissement Non Collectif) avec SUEZ	Approuvée

Dans un souci de simplification, l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 supprime le compte rendu des séances du Conseil Municipal.

A compter du 1^{er} juillet 2022 la liste des délibérations remplace le compte rendu des séances du Conseil Municipal. Elle a pour objet d'assurer l'information rapide du public sur l'activité de l'organe délibérant.

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal doit être affichée à la Mairie et publiée sur le site internet de la Commune dans un délai de huit jours à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Le maire
Béatrice DALMAZ



Le secrétaire de séance
Bruno GENIN

